MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO
_____UNITE-PROGRES-JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le 17 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

 N° 24-00503 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible au concours professionnel de

recrutement de quarante (40) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Education non Formelle issus des ex CPI, session 2024.

Il s'agit:

ADMISSIBLE

RANG NOM ET PRENOM (s)

MATRICULE N°CNIB DATE NAISS.

1° NANA NABALOUM WENDE SEBASTIEN

115627 B10393213 21/01/84

Arrêté la présente liste à 1 nom(s).

Par ailleurs, le candidat admissible a dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer son dossier physique, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,

le Secrétaire Général

Hamidou SAWADOGO

fficier de l'Ordre de l'Etalon